

Plan pluriannuel d'investissement 2015-2020

Ce Plan pluriannuel d'investissement (PPI) est d'abord un outil de programmation des investissements envisagés pour les six ans à venir, en tenant compte de leur coût prévisionnel et du rythme de leur réalisation.

En se basant sur les informations financières fournies par la Bibliothèque nationale de France, il nous renseigne sur la réalisabilité de nos investissements.

Le PPI n'est pas définitif et sera être réactualisé chaque année, afin de tenir compte des aléas de toute programmation, et pour procéder aux ajustements nécessaires. Il doit donc garder un caractère évolutif.

Le PPI du CTLES est la traduction financière et temporelle de fiches de prospective budgétaire qui permettent de planifier et d'assurer la bonne exécution de chaque projet.

L'intérêt essentiel est de mettre en évidence la clarté des engagements financiers, d'améliorer les systèmes de prévision à moyen terme et d'évaluer les marges de manoeuvres.

Le document qui est présenté en séance comporte un calendrier sous la forme d'un tableau récapitulatif d'investissement sur 6 ans ainsi que, pour chacune des actions répertoriées, des fiches de prospective budgétaire faisant apparaître les besoins en termes d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Chaque « fiche de prospective budgétaire » comporte :

- Un descriptif de l'action ;
- Le rappel des actes juridiques nécessaires à sa mise en œuvre ;
- Les besoins en termes d'autorisation d'engagement ;
- La ventilation des crédits de paiement, le cas échéant sur plusieurs années.

Entre 2015 et 2020, l'établissement prévoit des dépenses d'investissement de 916 900€.

Le Conseil d'administration du CTLES a voté, lors de sa séance du 28 mars 2014, l'inscription au compte 1518 d'une somme de 400 000€ (provision pour risques et charges).

Conformément aux règles de budgétisation et de consommation, des autorisations d'engagement (AE) peuvent revêtir un caractère pluriannuel, bien qu'elles soient soumises au principe d'annualité budgétaire.

Tel est le cas des autorisations d'engagement qui concernent l'opération de mise au normes des trappes de désenfumage (fiche prospective n°5) qui sera réalisée sur plusieurs exercices budgétaires. Les autorisations d'engagement sont consommées à hauteur de la dépense dès l'engagement juridique de la dépense

En revanche, les crédits de paiements (CP) inscrits dans les fiches prospectives correspondent aux paiements qui seront effectués au cours d'un exercice budgétaire après constatation du service fait pendant cet exercice.

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote sur l'adoption du Plan prévisionnel d'investissement qui lui est présenté en séance.

Récapitulatif des prévisions d'investissement sur 6 ans (en crédits de paiements)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Centralisation des coupures électriques d'urgence au PC sécurité BAT 10	10 000€						10 000€
Installation d'une vanne de barrage sur le réseau des eaux usées	13 400€						13 400€
Audit d'étanchéité des toitures et des terrasses	10 000€						10 000€
Mise en conformité de la protection foudre	15 000€						15 000€
Travaux de mise aux normes des trappes de désenfumage		700 000€					700 000€
Acquisition d'un nouveau véhicule de service en remplacement véhicule acquis en 2006 (utilitaire de service 5 places)		17 500€					17 500€
Acquisition d'un nouveau véhicule de service en remplacement véhicule acquis en 2007 (camionnette livraisons)			22 000€				22 000€
Acquisition d'un transpalette électrique				12 000€			12 000€
Acquisition d'un chariot frontal électrique					27 000€		27 000€
Renouvellement de la Gestion technique centralisée						90 000€	90 000€
TOTAL	48 400€	717 500€	22 000€	12 000€	27 000€	90 000€	916 900€

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°1

Action : Centralisation des coupures électriques d'urgence au PC sécurité BAT 10

Acte juridique : Convention de groupement de commande à conclure avec la BnF

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	10 000€					
Évolution						
Crédits de paiement (CP)	10 000€					
Évolution						

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°2

Action : Installation d'une vanne de barrage sur le réseau des eaux usées

Acte juridique : Convention de groupement de commande à conclure avec la BnF

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	13 400€					
Évolution						
Crédits de paiement (CP)	13 400€					
Évolution						

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°3

Action : Audit d'étanchéité des toitures et des terrasses

Acte juridique : Convention de groupement de commande à conclure avec la BnF

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	10 000€					
Évolution						
Crédits de paiement (CP)	10 000€					
Évolution						

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°4

Action : Mise en conformité protection foudre

Acte juridique : Convention de groupement de commande à conclure avec la BnF

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	15 000€					
Évolution						
Crédits de paiement (CP)	15 000€					
Évolution						

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°5

Action : Travaux de mise aux normes des trappes de désenfumage

Actes juridiques : Approbation préalable par le Conseil d'administration de la convention de groupement de commande à conclure avec la BnF, visa du contrôleur budgétaire, signature de la convention de groupement.

	2016	2017	2018	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	700 000€				
Évolution					
Crédits de paiement (CP)	250 000€	300 000€	150 000€		
Évolution					

Commentaires :

L'opération comporte les coûts du coordinateur SSI, de la maîtrise d'œuvre, du bureau de contrôle et des travaux.

La quote part du CTLes représente 700 000€ TTC soit 57% des coûts globaux de l'opération.

Le Conseil d'administration a voté en sa séance du 28 mars 2014 la mise en réserve de 400 000€ (BR n°1) destinés à couvrir la charge financière de ces travaux.

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°6

Action : Acquisition d'un nouveau véhicule de service (utilitaire de service 5 places)

Acte juridique : Conclusion d'un marché public après mise en concurrence

	2016	2017	2018	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	17 500€				
Évolution					
Crédits de paiement (CP)	17 500€				
Évolution					

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°7

Action : Acquisition d'un nouveau véhicule de service (camionnette livraisons)

Acte juridique : Conclusion d'un marché public après mise en concurrence

	2017	2018	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	22 000€			
Évolution				
Crédits de paiement (CP)	22 000€			
Évolution				

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°8

Action : Acquisition d'un transpalette électrique

Acte juridique : Mise en concurrence simplifiée

	2018	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	12 000€		
Évolution			
Crédits de paiement (CP)	12 000€		
Évolution			

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°9

Action : Acquisition d'un chariot frontal

Acte juridique : Conclusion d'un marché public après mise en concurrence

	2019	2020
Besoins en autorisation d'engagement (AE)	27 000€	
Évolution		
Crédits de paiement (CP)	27 000€	
Évolution		

FICHE PROSPECTIVE BUDGETAIRE N°9

Action : Renouvellement du système de gestion technique centralisée (GTC)

Actes juridique : Convention à conclure avec la BnF après visa du contrôleur budgétaire

2020

Besoins en autorisation d'engagement (AE)	90 000€
Évolution	

Crédits de paiement (CP)	90 000€
Évolution	